



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 janvier 2002

**VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DANS LE
LOTISSEMENT DES ORS A LA SOCIETE IMPRIMERIE DE
LA SEVRE**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 3 janvier 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 16 janvier 2002

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU,
Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine
CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA,
Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie
HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline LEFEBVRE,
Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-
Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Andrée CHAREYRE donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Mme Michelle LE FRIANT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Geneviève RIZZI, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 janvier 2002

DELIBERATION D20020018

Développement Economique

**VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DANS LE
LOTISSEMENT DES ORS A LA SOCIETE IMPRIMERIE DE
LA SEVRE**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,
Sur proposition du Maire
Après examen par la Commission Générale,

La Société IMPRIMERIE DE LA SEVRE est installée dans le lotissement des Ors depuis 1997 et vient de réaliser une extension de son bâtiment.

Elle sollicite de la Ville de Niort, la possibilité d'acheter une parcelle de terrain située entre sa propriété et celle des ateliers municipaux, d'une surface d'environ 170 m², pour y réaliser des parkings supplémentaires.

S'agissant d'un délaissé de terrain, il est proposé de céder cette parcelle à 3,81 € (25,00 Francs) H.T. le m², soit un peu en dessous de l'estimation des domaines qui est de 4,57 € (30) à 5,33 € (35,00 Francs).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Céder à la Société IMPRIMERIE DE LA SEVRE ou à toute Société qu'elle désignera pour réaliser l'opération une parcelle de 170 m² environ rue du Vigneau de Souché à Mendes France.
- Fixer le prix de vente de ce terrain à 3,81 € (25,00 Francs) H.T. le m² soit 0,76 € (5,00 Francs) de moins que la fourchette basse de l'estimation du Domaine ; préciser que ce prix sera payé comptant à la signature de l'acte authentique.
- Préciser que les frais de notaire, de géomètre et de raccordement aux différents réseaux seront à la charge de l'acquéreur.
- Autoriser le Maire ou son Adjoint délégué à signer l'acte authentique à intervenir.
- Préciser que les sommes résultants de cette vente seront versées en recette de la fonction 929.903

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)